



Institut  
de Formation  
en Droit  
Social  
de Paris

## Fondamentaux du droit du travail

**Les élus du Comité Social et Économique (CSE) comptent désormais parmi leurs missions celle de présenter à l'employeur les réclamations individuelles et collectives des salariés.**

L'exercice de cette mission impose aux élus de maîtriser les principaux aspects des relations individuelles de travail afin d'obtenir de l'employeur des réponses précises et adéquates à leurs demandes et d'en mesurer la pertinence.

L'IFDSP a conçu cette formation pour permettre aux élus d'acquérir un socle de connaissances juridiques essentielles à l'exercice de leurs mandats en retraçant les différentes étapes de la relation de travail, de la formation du contrat à sa rupture



**Durée** : 3 jours (21 heures)



**Public** : Membres de la délégation du CSE



**Pré-requis** : Aucun prérequis exigé

## Objectifs de la formation

---

- ◀ **Se familiariser avec** les principaux aspects du droit des relations individuelles de travail afin de porter les réclamations des salariés et notamment :
- ◀ **Déterminer** la ou les règles de droit applicable(s) à une situation donnée
- ◀ **Identifier** les enjeux de la période d'essai
- ◀ **Comparer** les principaux types de contrat de travail
- ◀ **Apprécier** la validité des principales clauses du contrat de travail
- ◀ **Différencier** modification du contrat et changement des conditions de travail
- ◀ **Analyser** les différentes composantes de la rémunération
- ◀ **Identifier** le cadre légal et conventionnel applicable en matière de temps de travail
- ◀ **Apprécier** la légalité d'une procédure disciplinaire
- ◀ **Apprécier** les conséquences financières des différentes ruptures du contrat de travail
- ◀ **Déterminer** la juridiction compétente en cas de litige

## Programme

---

- **Les sources du droit du travail**
  - Les sources propres au droit du travail
  - L'articulation des normes
- **La formation du contrat de travail**
  - Les règles encadrant le recrutement des salariés
  - La période d'essai : conditions, durée et rupture
  - Les différents types de contrat de travail
  - Les principales clauses du contrat de travail
- **L'exécution du contrat de travail**
  - Les principales règles applicables en matière de temps de travail
  - Les principales règles applicables en matière de rémunération
  - Les événements affectant l'exécution du contrat de travail
  - Pouvoirs de l'employeur et droits des salariés
- **Les ruptures du contrat de travail**
  - Les ruptures à l'initiative de l'employeur
  - Les ruptures à l'initiative du salarié
  - La rupture conventionnelle
  - Les effets de la rupture du contrat de travail
- **Le contentieux de la relation de travail**
  - Les acteurs du droit du travail
  - Les juridictions du travail
  - Le déroulement d'un contentieux prud'homal

## Méthodes pédagogiques

- ◀ Méthode transmissive (exposés, apports théoriques, vidéos, conseils ...)
- ◀ Méthode interrogative (Quiz, QCM, ...)
- ◀ Méthode coactive (débat, travaux en sous-groupe, cas pratiques, atelier ...)

## Évaluations

- ◀ Évaluation pré-formative (auto-positionnement sur les objectifs de formation, recueil des attentes)
- ◀ Évaluation de satisfaction à chaud

## L'IFDSP à vos côtés

---

L'IFDSP attache une importance toute particulière à l'environnement économique et social des instances et adapte systématiquement ses programmes pour répondre aux besoins et aux demandes des représentants du personnel.

Pour toute question relative à notre offre de formations, nos programmes, nos méthodes pédagogiques, nos tarifs, notre réseau d'intervenants ou toute autre demande, n'hésitez pas à nous contacter :

par téléphone au **01.53.82.01.00** ou **06 66 05 02 53**

ou par mail à l'adresse suivante : **contact@ifdsp.fr**

Retrouvez toute l'équipe de l'IFDSP sur notre site : [www.ifdsp.fr](http://www.ifdsp.fr)

L'IFDSP s'appuie sur une équipe de formateurs expérimentés composée d'Universitaires, de médecins, d'avocats et de représentants du personnel titulaires d'un Master 2 Juristes de Droit Social de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qui conservent tous une activité professionnelle en lien avec leur domaine de formation.

Rejoignez-nous !   

